

## Tenir la forme

Le mot *forme* constitue toute une palette sémantique.

Dans *néologie de forme*, il renvoie à la *forme graphique* ou *orthographique* du terme. La *néologie de forme* constitue une création à part entière (dérivation, composition), et non un recyclage (extension, emprunt, analogie).

Dans *analogie de forme*, on traite de la *forme physique*. La souris de l'ordi n'évoque-t-elle pas un rongeur ?

Quand on analyse un texte, on distingue le binôme *la forme et le fond* ; respectivement, le libellé et la teneur ; *forme* signifiant *forme phrastique*, *forme stylistique*.

Avocats et notaires inversent la vapeur ; pour eux, l'expression *l'esprit et la lettre de la loi* signifie sa teneur et son libellé.

On peut, par ailleurs, se demander pourquoi les dictionnaires soignent la *forme morphosyntaxique*. Ils retiennent la *forme canonique* (le verbe toujours donné à l'infinitif, et les adjectifs systématiquement listés au masculin singulier).

Par contre, les conjugueurs déclineront les verbes à la *forme active, passive ou pronominale* (voix active, passive ou pronominale).

*Au fond*, pourquoi se poser ces questions ? Juste *pour la forme* ?

Ou plutôt pour communiquer avec justesse, *en bonne et due forme* ?

Chronique rédigée par Carlos del Burgo, traducteur agréé et terminologue agréé.